

M U R M U R E

-face à la prison, un murmure ne suffit pas-

Murmure est un journal apériodique diffusé devant la maison d'arrêt d'Angers.

Murmure veut briser le silence de la taule... haut et fort !

fevrier/mars 2014 - n°20

BRÈVES LOCALES

31/12/2013 à la maison d'arrêt d'Angers

Voici un communiqué qu'on a trouvé sur le site nantes.indymedia.org sur le nouvel an à la maison d'arrêt d'Angers :

« Ce 31/12 plusieurs personnes se sont retrouvées face aux murs de la M.A. d'Angers.

Des fusées et fumigènes ont été craqué près des ailes OUEST et EST de la taule.

Des cris ont été échangés entre les prisonniers, des voisins et plusieurs groupes venus devant la prison.

crève la taule ! »

Espérons que le message soit bien passé. force courage et détermination à tous et toutes pour l'année 2014, et les suivantes !

La maison d'arrêt un futur musée d'art content pour rien

Les élections sont toujours de bons moments pour voir sortir les dossiers les plus improbables qui traînent dans la caboches des candidats. Béchu a ainsi présenté son projet de demander l'accélération du déménagement de la prison. Une fois vide il pourra ainsi transformer ce bâtiment classé en un grand musée d'art contemporain. Un bel outil pour accélérer le pro-

la réforme pénale de Taubira

On commence déjà à en parler ici ou là, dans les prochains mois la réforme pénale de la ministre Taubira sera débattu à l'assemblée. Présentée comme un projet de prévention de la récidive, cette réforme contient à notre avis de nombreux points extrêmement problématiques. Il nous semble compliqué de résumer cela en quelques paragraphes, mais nous pouvons toutefois relevé ici quelques points qui nous semblent importants.

Tout d'abord en échos aux mouvements de révoltes de ces derniers mois menés par des prisonniers longues peines on ne voit dans ce projet aucuns éléments répondant à l'impasse dans laquelle ces prisonniers se trouvent, au contraire même. En effet la réforme prévoit un suivi plus fort à la sortie et les critères plus contraignant encore pour les conditionnelles. En même temps elle augmente les peines de sureté. En effet les demandes de sorties en conditionnelles ne pourront plus être demandées avant les 2/3 de la peine.

Taubira introduit également le concept de contrainte pénale. Ceci est en fait une condamnation supplémentaire. Le juge pourra décider de rajouter à la peine un ensemble de contraintes (financière, d'activité, de suivi médicale/psychologique, géographique...) qui imposées aux condamné-e-s pouvant duré jusqu'à 5 ans, cela pourra dépasser donc la durée d'incarcération. D'où l'expression de prison à la maison.

De plus Taubira se vante de supprimer les peines plancher, malgré tout la récidive double toujours la durée des peines. Les juges vont donc pouvoir continuer à distribuer des longues peines. En utilisant un nouvel élément la césure pénale. C'est à dire que le procès sera séparé en deux. Un premier pour décider des dommages et intérêt et un second plus tard pour la décision de la peine après enquête sociale sur l'inculpé... Entre temps le condamné pourra être incarcéré.

Cette réforme a été décortiqué par le journal l'envolée, cette analyse est lisible et téléchargeable sur le blog murmure.noblogs.org.



cessus de gentrification dans le quartier. On sait d'expérience comment nos politiques peuvent utiliser parfois l'art pour modifier la population d'un quartier. ça fait rêver !

justice pour Zamani

Le 8 février 2000, la maison d'arrêt de Nantes annonce la mort de Zamani Derni, 25 ans, un mois avant sa sortie. Précédemment incarcéré à la maison d'arrêt d'angers, il venait de subir un transfert disciplinaire.

La justice conclut à un suicide mais on découvre un corps couvert de contusions.

Un comité de soutien se constitue et tente de connaître la vérité sur les conditions du décès. de nombreux éléments accablant sur l'enquête et les responsables sont amassés.

cependant les nombreuses démarches sont restées vaines. Son souvenir et la soif de vérité perdurent.

VOICI UNE LETTRE ÉCRITE À L'ATTENTION DES VOISIN-E-S DE LA MAISON D'ARRÊT. CETTE LETTRE EST DIFFUSÉE SUR LE QUARTIER EN RÉACTION À UN ARTICLE PARU DANS LE COURRIER DE L'OUEST LE MOIS DERNIER. SON CONTENU S'ADRESSE À TOUS ET TOUTES.

Lettres aux voisins,

Lettres aux voisins,

Le 14 janvier, un article du courrier de l'ouest parlait des riverains de la maison d'arrêt. Cette article m'a rempli de colère et de rage et je voudrais les partager. Si on pouvait y lire certains témoignages de solidarité avec les personnes enfermées, l'auteur de l'article mis l'accent sur d'autres réactions et citations bien craignos, complétées avec de la propagande des syndicats de matons allant plus dans le sens qu'il voulait donner à son article qu'il sous titra « la prison ? C'est une colonie trois étoiles ».

On pouvait y lire par exemple que des voisins se plaignaient de la présence de femmes avec des poussettes qui passent devant chez eux pour aller aux parloirs et qui en plus ont le toupet d'attendre « à longueur de journée » sur le trottoir. Alors à ça j'ai envie de dire que si ça les dérange vraiment les enfants et leurs parents il faut demander à la mairie de déménager ou de fermer l'école, la crèche et le centre de loisir qui n'est qu'à 50 mètres de là. Non, le problème pour ces riverains c'est que ces femmes sont des proches de prisonniers, et qu'elles sont visibles. Peut être que ce riverain n'est pas au courant que ce n'est par plaisir qu'elles attendent devant la porte sous la pluie, la neige, et le vent, c'est que si tu arrives ne serait-ce que 15 secondes après que la matonnerie ait décidé de fermer la porte et ben tu ne peux plus avoir ton parloir, ce qui veut dire s'être déplacé (parfois de loin) pour rien, et faire subir un parloir fantôme à son proche. Si les proches attendent devant comme ça pendant 5 minutes, 15 minutes voir des fois plus d'une demi heure c'est que l'administration si elle est ferme sur les horaires qu'elle impose, elle gère aussi comme elle l'entend ses retards, sans explications ni excuses ça va de soit.

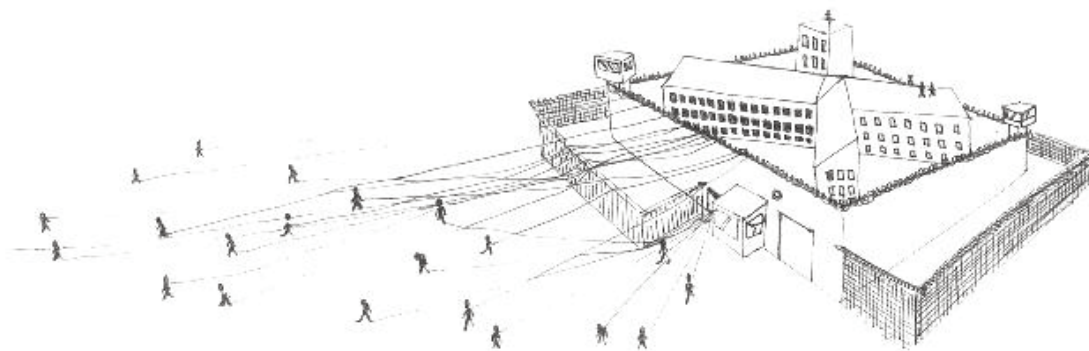
Certains voisins se plaignent dans l'article que leur box ne fonctionne pas car la prison aurait des brouilleurs d'ondes, sauf que d'autres se plaignent que des détenus auraient des téléphones portables et qu'ils s'en serviraient pour continuer à trafiquer. Le journaliste en profite pour donner un petit encart pour que le délégué syndical cgt pénitentiaire crache sa merde contre les détenus et pleurniche sur le manque de moyens.

On peut lire également d'autres conneries et fantasmes sur ces prisonniers nourris, logés, blanchis, et qui passent leurs journées à regarder canal + qu'ils paieraient moins chers que dehors. Ces derniers feraient même exprès de se faire arrêter car c'est vraiment trop bien la prison.

On peut également lire que les prisonniers feraient du bruit et pousseraient des « cris » qui dérangeraient le voisinage. Si cela reste moins fort et gênant que les sorties étudiantes du centre ville, cela dérangerait les nouveaux venus. Enfin la prison assombrirait considérablement les logements... et les caillebotis installés sur les fenêtres en plus des barreaux n'assombrissent-ils pas les cellules ?

J'ai également habité là, au pied du mur, et j'ai envie d'exprimer ici ce qui me dérangeait en tant que voisin de la prison. Ce qui me dérangeait c'est de voir en passant des équipes d'ERIS cagoulées et équi-





pées rentraient dans la taule, et le lendemain apprendre qu'ils avaient fracassés des personnes en luttés. Ce qui me dérangeait c'est de savoir que des gens s'y suicidaient de désespoir et étouffés sous la chappe de plomb de l'administration pénitentiaire. Ce qui me dérangeait c'est de voir que les fleurs déposées par les proches étaient immédiatement enlevées par les matons. Que les tags de solidarité se faisaient effacés au petit matin.

Aujourd'hui ce qui me dérange c'est aussi de comprendre qu'on a pas besoin d'être derrière ces murs pour être à la merci de la justice de classe. Qu'on peut être chez soi et avec le bracelet. C'est qu'on peut être chez soi et en contrôle judiciaire. Que cette « prison à la maison » elle va se développer avec la « contrainte pénale » qui est une des grandes nouveautés de la réforme pénale de Taubira.

Et puis ce qui me dérange c'est qu'on a pas besoin d'être derrière ces murs pour qu'on nous enferme dans un rôle, une situation, une condition d'exploité. C'est que dehors aussi chacun de nos gestes est contrôlé, que nos envies sont réglées et normalisées. C'est que le pouvoir cherche toujours plus à contrôler nos espaces de vies comme on l'a vue l'année dernière avec les grilles de Savary et les caméras qui fleurissent un peu partout.

La prison est finalement le lieu où on écrase ceux qui se font prendre et qui permet de menacer les autres pour qu'on reste dans les clous. Si ils déménagent la prison Saint Michel, ils ne déménageront pas la prison qu'on a dans nos têtes.

Finalement c'est pas nos logements que la prison assombrit c'est la vie de ceux qui y sont, de leurs proches, mais aussi les nôtres.

Détruisons toutes les prisons et cette société qui en a tant besoin !

Un ancien voisin



Un blog existe avec un documentaire très intéressant sur le combat de la famille, et une pétition est en ligne (le lien sera mis sur le blog du journal) : justicepourzamani.skyrock.com

BRÈVES NON LOCALES

les échos de la révolte

Mutineries, violences, prise d'otages... plusieurs révoltes se sont déroulées ces derniers mois dans de nombreuses taules. Aux Baumettes, Moulins-Yzeure, argentan, Toul et à plusieurs reprise dans la prison d'Alençon-Condé sur Sarthe. Celle ci est la dernière prison contruite, elle est présenté comme un modèle de haute sécurité. Ces actes souvent désespéré montrent bien l'impasse dans laquelle se trouve de nombreux détenus avec des longues peines, et le refus d'être enfermer vivant dans des mouiroirs. Murmure veut exprime sa solidarité avec les mutins !

justice pour Deniz

Le 29 janvier Deniz a été transféré à l'hôpital dans un état de coma végétatif, il venait juste d'être incarcéré à la prison de Fleury-Mérogis. Les conditions sur ce que l'administration pénitentiaire présente une nouvelle fois comme un suicide ne sont pas claires. Les informations données à la famille ne sont pas complètes. Depuis la famille et les proches se mobilisent auprès de leur ami et demande vérité et justice. Un premier rassemblement devant la prison a regroupé 300 personnes, et un second rassemblement s'est déroulé devant le tribunal de Melun. Une plainte a été déposé par la famille.

Un Philippe rentre, l'autre reste

La libération du plus vieux prisonnier de France le 24 janvier a fait parlé dans les médias. Philippe El Shennawy a passé 38 ans dont de nombreuses années en isolement dans 26 prisons en France. Il s'est battu, évadé, mis en grève de la faim... et il est enfin sorti en conditionnelle. Quelques jours plus tard, un autre Philippe (Lalouel) voit sa peine «d'élimination sociale» (propos du procureur) confirmé. 17 ans en plus qu'il devra tirer quand il aura fini sa précédente peine en 2019. Contaminé par une transfusion contenant le HIV lors de son arrestation en 1986. Il survit depuis à la prison et à la maladie. Les juges ont décidé qu'il finira ses jours en prison. Cette dernière condamnation a fait moins de bruit dans la presse que l'histoire de l'autre Philippe. La justice tue en France.

Guide pour les proches de personnes incarcérées

Dans le précédent journal, et sur le blog on vous a déjà présenté ce guide pratique adressé aux proches de personnes incarcérées.

Si vous voulez vous le procurer, nous le diffusons toujours et nous essayons d'en avoir avec nous quand on distribue murmure. Sinon il est possible d'aller en chercher à la librairie les nuits bleues à Angers (21 rue maillé). Il est également possible de le lire et le télécharger sur internet sur le blog : permisdevisite.noblogs.org.

Ce guide est gratuit !



«FORCE COURAGE ET DÉTERMINATION»

Murmure passe un sincère salut ...

Aux mutins de Condé, des Baumettes, d'Argentan et de toutes les autres prisons où des révoltes ont éclaté ces dernières semaines.

Aux révoltés des centres de rétentions administrative en France, et ceux qui ont incendié plus de la moitié des CIE (l'équivalent des CRA en Italie).

A celles et ceux qui font passer le murmure.

A ceux et celles qui font durer leurs permissions.

A tous ceux et toutes celles qui ne lachent rien et qui luttent contre la prison dedans comme dehors !



MURMURE AUDIO LE 6 MARS

On sait qu'il est difficile pour ce journal de passer les murs. Il y aura donc une version audio qui sera diffusée le 6 mars à 17H sur le 101.5 fm.

faites passer l'info !

qui sommes nous ?

Nous sommes des personnes d'Angers qui nous sentons concernées par la prison et ces incidences sur les personnes incarcérées, leurs proches, et la société en générale.

Nous pensons que la critique de la prison ne se limite pas à ses murs, mais aussi à la société qui les construisent, basée sur les dominations, l'exclusion, et le contrôle. Et si nous ne faisons partie d'aucune organisation ou association, nous nous organisons.

Si cette feuille d'infos vous intéresse, vous questionne, vous donne envie d'y participer ou de réagir, si vous voulez laisser un message, ou si vous voulez recevoir les anciens numéros, n'hésitez pas à nous contacter.

pour nous contacter

sur internet : guillotine@boum.org

ou sur papier : murmure c/o l'étincelle - 26 rue maillé 49100 Angers

notre blog : mumure.noblogs.org